

# Promotion de 2000 : prêts étudiants

par Mary Allen et Chantal Vaillancourt

Le présent article est une adaptation d'une section du document de recherche intitulé *Promotion de 2000 : profil des diplômés du postsecondaire et endettement des étudiants*, série Éducation, compétences et apprentissage, produit n° 81-595-MIF2004016 au catalogue de Statistique Canada, 2004, n° 16, offert gratuitement sur le site Web de Statistique Canada : [www.statcan.ca/francais/IPS/Data/81-595-MIF2004016.htm](http://www.statcan.ca/francais/IPS/Data/81-595-MIF2004016.htm).

**L**es étudiants financent leurs études de diverses façons, notamment par le revenu d'emploi, l'épargne, le soutien financier de la famille, les bourses d'études ainsi que les prêts contractés auprès de sources publiques et privées. Même si les prêts étudiants ne constituent pas la source d'aide financière la plus fréquemment déclarée par les étudiants de niveau postsecondaire, ils demeurent néanmoins une importante source de financement pour ceux qui doivent emprunter<sup>1</sup>.

## Environ la moitié des diplômés de collèges et des bacheliers quittent l'école avec une dette d'études

Au moment de la remise des diplômes en 2000, à peu près la moitié des diplômés de collèges et des bacheliers avaient une forme quelconque de dettes d'études, la plupart de ces diplômés ayant contracté un prêt

étudiant du gouvernement. Les programmes de prêts étudiants du gouvernement constituaient la principale source d'emprunts : 45 % des bacheliers et 41 % des diplômés de collèges avaient contracté une dette avec le gouvernement à la fin de leurs études.

Toutefois, parmi les diplômés de collèges et les bacheliers, près de 1 sur 5 avait emprunté auprès d'autres sources pour financer ses études, alors que 33 % avaient contracté des prêts étudiants avec le gouvernement, 8 % devaient de l'argent à des sources non gouvernementales et 8 % devaient rembourser à la fois le gouvernement et les sources privées. Les bacheliers étaient plus susceptibles de faire appel aux deux sources de financement. Tandis que 34 % des étudiants avaient seulement un prêt du gouvernement

et que 8 % n'avaient que des prêts étudiants non gouvernementaux, 11 % étaient en dette avec les deux sources.

En moyenne, les sommes dues aux sources non gouvernementales étaient généralement moindres que les prêts consentis par le gouvernement. Cependant, dans le cas des diplômés qui étaient en dette avec les deux sources, la dette combinée était nettement plus importante que chez les étudiants qui ne devaient rembourser qu'une seule source.

## En moyenne, les diplômés de la promotion de 2000 devaient plus d'argent que ceux de la promotion de 1995

Le reste du présent article porte principalement sur les prêts d'études consentis par le gouvernement. Dans

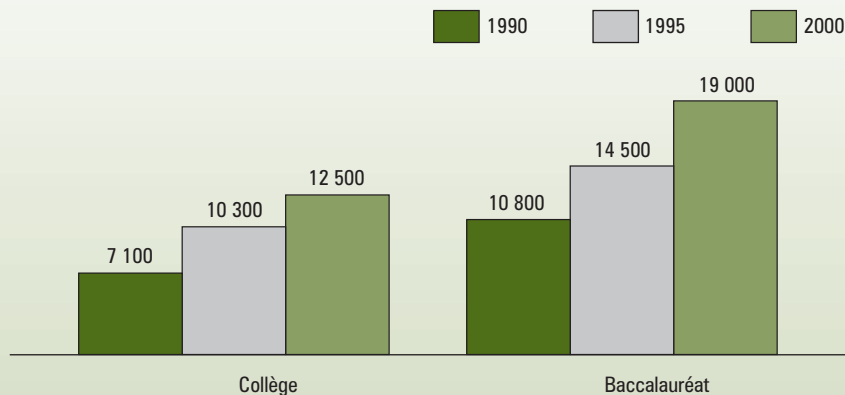
1. Selon l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires de 2002, 26 % des jeunes étudiants de niveau postsecondaire (de 18 à 24 ans) ont eu recours à des prêts étudiants du gouvernement pour financer leur année scolaire en cours. Cependant, le montant médian emprunté était de 5 000 \$, ce qui représente une somme considérable si on la compare au coût habituel de scolarité (11 200 \$ pour les étudiants universitaires et 9 330 \$ pour les étudiants de collèges). L. Barr-Telford, F. Cartwright, S. Prasil et K. Shimmons, « Accès, persévérance et financement : premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPEP) », *Éducation, compétences et apprentissage — Documents de recherche*, produit n° 81-595-MIF2003007 au catalogue de Statistique Canada, n° 7, 2003.

## TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Dans le présent article, on utilise des données de l'Enquête nationale auprès des diplômés de 2002 (promotion de 2000) pour analyser la gestion des prêts étudiants. L'enquête comprend des étudiants qui ont satisfait aux exigences en vue d'obtenir — ou ayant obtenu — un diplôme ou un certificat d'un programme collégial ou de baccalauréat (y compris les programmes professionnels tels que la médecine et le droit) en 2000. Les données sur les diplômés de programmes de maîtrise ou de doctorat sont disponibles mais n'ont pas été utilisées dans l'article. La présente analyse traite principalement des diplômés qui avaient obtenu des prêts étudiants du gouvernement et de leur endettement à la fin de leurs études et deux ans après, en 2002. Les données se rapportant aux diplômés de 2000 se limitent aux diplômés qui n'ont pas poursuivi leurs études dans les deux ans suivant la fin de leurs études. La comparaison des diplômés de 1990, de 1995 et de 2000 comprend un groupe de diplômés un peu différent, qui inclut les personnes qui n'avaient pas terminé d'autres études deux ans après leur graduation. Ce groupe comprend les diplômés qui ont poursuivi des études mais qui ne les ont pas terminées.

## TSC À la fin des études, l'endettement moyen constitué de prêts étudiants consentis par le gouvernement est à la hausse

Dette moyenne à la fin des études (en dollars constants de 2000)



Nota : Comprend les diplômés qui n'ont pas poursuivi d'autres études dans les deux ans suivant la fin de leurs études.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés (promotions de 1990, 1995 et 2000).

le cas de la promotion de 1995 et de celle de 2000, un peu plus de 40 % des diplômés de collèges et des bacheliers étaient en dette avec le gouvernement, dans le cadre des programmes de prêts étudiants, au moment de

l'obtention de leur diplôme. Par contre, les diplômés de 2000 devaient des sommes nettement plus élevées que ceux de la promotion de 1995, dont les diplômés avaient des dettes plus importantes que ceux de 1990<sup>2</sup>.

En moyenne, les emprunteurs chez les bacheliers de la promotion de 2000 devaient 30 % de plus que les bacheliers de la promotion de 1995. L'endettement moyen des diplômés de collèges était 21 % supérieur à celui de la promotion de 1995.

### Un emprunteur sur cinq avait remboursé ses prêts étudiants consentis par le gouvernement avant la fin de 2002

En général, les étudiants doivent commencer à rembourser leurs prêts six mois après avoir terminé leurs études. Compte tenu de l'endettement à la hausse chez les étudiants, on a largement discuté du niveau d'endettement et de la gestion du remboursement.

La capacité de rembourser la dette relève d'un certain nombre de facteurs, dont le montant de la dette, l'emploi, le revenu, les taux d'intérêt et la situation personnelle. Par conséquent, il n'est pas étonnant de constater que les diplômés qui ont été en mesure de rembourser leur dette d'études dans les deux premières années suivant la fin de leurs études étaient avantagés sur plusieurs de ces aspects. En fait, environ 1 diplômé sur 5 ayant contracté des prêts étudiants avec le gouvernement avait remboursé la totalité de sa dette deux ans après la fin de ses études. Les diplômés qui devaient encore de l'argent deux

2. Afin de pouvoir comparer la promotion de 1990 et celle de 1995, les prêts étudiants moyens sont calculés pour les diplômés qui n'ont pas poursuivi leurs études. Ce groupe diffère de la population dont traite le reste de l'article, étant donné que les diplômés qui ont poursuivi leurs études sans les terminer sont inclus dans la comparaison des cohortes de promotions, mais sont exclus dans la présentation des autres résultats de la promotion de 2000. Toutes les comparaisons sont faites en dollars constants de 2000. Les renseignements sur les dettes envers les autres sources au moment de l'obtention du diplôme ne sont pas disponibles pour les diplômés de 1995.

ans après avoir quitté l'école n'avaient remboursé que le quart de leur dette, approximativement.

Il n'est donc pas étonnant que les diplômés ayant de petits prêts soient plus susceptibles que ceux qui avaient contracté de gros prêts d'avoir remboursé leur dette au complet deux ans plus tard. En plus d'avoir une dette moins élevée au départ, les diplômés de

la promotion de 2000 qui ont été en mesure de rembourser intégralement leur prêt avant la fin de 2002 avaient un revenu beaucoup plus élevé que ceux qui étaient encore endettés deux ans après avoir quitté l'école. En moyenne, le revenu personnel des diplômés qui avaient remboursé la totalité de leur dette était 13 % plus élevé pour les bacheliers (4 000 \$) et 24 % plus élevé

pour les diplômés collégiaux (6 000 \$) que chez les diplômés qui n'avaient pas remboursé leur prêt en entier.

Les diplômés des collèges qui avaient remboursé la totalité de leur dette d'études étaient plus susceptibles d'avoir un emploi que ceux qui n'avaient pas tout remboursé. Quant aux diplômés au niveau du baccalauréat, il n'y avait aucun écart entre le

## TSC Le ratio du service de la dette mesure le fardeau de la dette

Le montant d'une dette est un facteur important dans la gestion de celle-ci, mais le lien entre le revenu et les paiements est tout aussi important en tant que mesure de la capacité d'une personne à pouvoir rembourser sa dette. Le ratio du service de la dette est le ratio des paiements de la dette en 2000, exprimé en pourcentage du revenu personnel en 2001. Ce ratio mesure le niveau du fardeau de la dette d'une personne et est un indicateur approximatif de sa capacité de faire des paiements. Dans certains cas, le ratio peut être élevé parce que les paiements sont élevés ou parce que le revenu de la personne est faible.

Pour mettre ces valeurs en contexte, il y a une foule de mesures semblables que les créanciers (y compris les programmes de prêts étudiants) utilisent pour déterminer si une dette représente un fardeau pour une personne. Par exemple, des études américaines sur le fardeau de la dette des étudiants utilisent souvent un repère de ratio du service de la dette de 8 % comme seuil au-dessus duquel une dette étudiante devient difficile à gérer<sup>1</sup>.

Au Canada, les ratios du service de la dette du programme d'exemption de paiements d'intérêts du Programme canadien de prêts aux étudiants varient en fonction du montant des mensualités, du revenu du ménage et de la taille de la famille. Pour être admissible à une exemption des intérêts, l'emprunteur peut faire changer les modalités de paiement pour avoir une période d'amortissement de 15 ans.

Pour ce qui est des diplômés ayant encore une dette deux ans après avoir obtenu leur diplôme, les ratios

médians du service de la dette étaient de 6 % pour les diplômés de collèges et de 8 % pour les bacheliers. Bien que ces valeurs ne dépassent pas le seuil du 8 % utilisé dans un grand nombre d'études américaines, il existe beaucoup de diplômés ayant des ratios du service de la dette élevés. En fait, au niveau collégial, le quart de ces diplômés avaient des ratios du service de la dette de 10 % ou plus, tandis que le quart des bacheliers avaient des ratios dépassant les 13 %.

Cependant, il se peut que dans le présent article, les ratios du service de la dette ne donnent pas, à eux seuls, une idée du fardeau de la dette. Dans certains cas, le paiement minimal exigé pour le service de la dette peut représenter une proportion assez élevée du revenu de l'emprunteur. Dans d'autres cas, il se peut que les emprunteurs décident de faire des paiements forfaitaires ou des paiements plus élevés que le montant minimal afin de rembourser leur dette plus rapidement. Il serait nécessaire de mener d'autres études pour bien comprendre comment les diplômés gèrent leur dette étudiante.

1. National Association of Student Financial Aid Administrators (NASFAA). *Federal Student Loan Debt Burdens for Most Borrowers Remain Stable*, le 7 mars 2003. Le communiqué se trouve à l'adresse suivante : [www.NASFAA.org/publications/2003/rnnedrc030703.html](http://www.NASFAA.org/publications/2003/rnnedrc030703.html); P.M. Scherschel, « Student debt levels continue to rise: Stafford indebtedness: 1999 update », *USA Group Foundation New Agenda Series*, vol. 2, n° 3, juin 2000. [www.luminafoundation.org/publications/debtburden.pdf](http://www.luminafoundation.org/publications/debtburden.pdf) (site consulté le 6 mai 2004); S. Choy, *Debt Burden Four Years after College*, National Center for Education Statistics, Washington (D.C.), 2000.

taux d'emploi de ceux qui avaient remboursé leur prêt en entier et de ceux qui devaient toujours de l'argent. Les circonstances et les responsabilités familiales peuvent également avoir une incidence sur la capacité des diplômés à rembourser leur dette rapidement. Les diplômés des collèges s'étant acquittés de leur dette avant la fin de 2002 étaient moins susceptibles d'être mariés que ceux qui devaient toujours de l'argent, tandis que les diplômés de collèges et ceux qui avaient obtenu un baccalauréat étaient moins susceptibles d'avoir des enfants à charge, s'ils avaient fini de rembourser leur prêt, que ceux qui étaient toujours endettés.

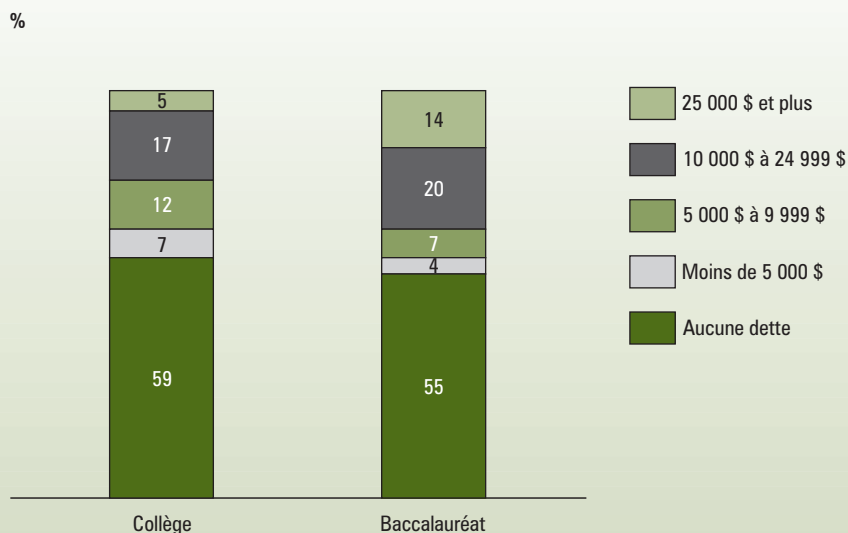
### Deux ans après la fin de leurs études, les diplômés avaient remboursé au gouvernement environ le quart de leurs prêts étudiants

Deux ans après la fin de leurs études, environ le tiers de tous les diplômés de collèges et des bacheliers qui n'avaient pas poursuivi leurs études avaient encore une dette envers les programmes de prêts étudiants du gouvernement. En moyenne, ces diplômés avaient remboursé environ le quart de leur dette d'études au gouvernement : les bacheliers devaient toujours 16 300 \$, tandis que les diplômés de collèges devaient 10 300 \$.

Les diplômés qui remboursaient encore leurs prêts étudiants avaient un niveau d'endettement supérieur et ils étaient plus susceptibles d'avoir des dettes élevées que ceux qui avaient remboursé la totalité de leurs prêts étudiants avant la fin de 2002. En fait, les bacheliers qui étaient encore endettés avaient, en moyenne, une dette initiale de 8 000 \$ supérieure à celle des bacheliers qui avaient remboursé tous leurs prêts étudiants. Les diplômés de collèges qui devaient toujours de l'argent avaient, au départ, une dette deux fois plus importante que ceux qui avaient remboursé la totalité de leurs prêts (6 000 \$ de plus).

TSC

## Un bachelier sur sept devait 25 000 \$ ou plus au gouvernement à la fin de ses études



Nota : Sont exclus les diplômés qui ont poursuivi d'autres études après l'obtention de leur diplôme.  
Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés, 2002.

TSC

## Dettes des médecins

Les programmes de médecine comportent la plus grande proportion de diplômés ayant des prêts étudiants et la plus forte moyenne de dette étudiante à tous les niveaux de scolarité. Au moment de la colation des grades, 80 % des diplômés en médecine (doctorat en médecine)<sup>1</sup> n'ayant pas poursuivi d'autres études avaient en moyenne une dette étudiante de 38 200 \$. Les trois quarts des diplômés en médecine devaient plus de 25 000 \$. Le montant de ces dettes est attribuable en partie à des frais de scolarité plus élevés pour les programmes de médecine et à des périodes d'études plus longues que dans le cas d'un programme de baccalauréat ordinaire.

Cependant, les diplômés en médecine qui n'avaient pas poursuivi d'autres études ont payé leurs dettes plus rapidement que les autres bacheliers. Malgré le montant des dettes des diplômés en médecine, plus du quart (26 %) de ceux-ci avaient remboursé leur dette au complet dans les deux ans suivant la fin de leurs études, comparativement à 22 % de tous les bacheliers. En moyenne, les diplômés en médecine avaient remboursé 40 % de leur dette dans les deux ans suivant la fin de leurs études, comparativement à 35 % de tous les bacheliers.

1. Les diplômés qui ont obtenu un doctorat en médecine détiennent un premier grade professionnel et, dans le présent article, sont compris dans la catégorie des bacheliers.

Il se peut que, en raison des niveaux d'endettement plus élevés, les diplômés encore endettés en 2002 aient été plus susceptibles de déclarer avoir des difficultés à rembourser leurs prêts. Parmi ceux qui devaient toujours un montant, 28 % des bacheliers et 34 % des diplômés de collèges ont déclaré avoir des difficultés à rembourser leur dette, comparativement à seulement 9 % des bacheliers et à 9 % des diplômés de collèges qui avaient remboursé la totalité de leurs prêts avant la fin de 2002.

### Un titulaire de baccalauréat sur sept devait 25 000 \$ ou plus en prêts étudiants consentis par le gouvernement à la fin de ses études

Le montant de la dette étudiante envers le gouvernement à la fin des études variait grandement. Certains étudiants avaient accumulé des dettes importantes, tandis que d'autres n'avaient que peu de dettes, qu'ils pouvaient rembourser rapidement après la fin de leurs études.

Les bacheliers étaient les plus susceptibles de quitter l'école avec des dettes d'études élevées, soit de 25 000 \$ ou plus. Parmi les bacheliers qui n'avaient pas poursuivi leurs études, 14 % devaient 25 000 \$ ou plus à la fin de leurs études. Même si ces diplômés étaient plus susceptibles d'avoir un emploi et qu'ils disposaient d'un revenu supérieur à celui des diplômés qui n'avaient contracté que des petites dettes, leurs ratios du service de la dette étaient plus élevés (ratio médian de 11 %), et 38 % d'entre eux déclaraient avoir des difficultés à rembourser leurs prêts.

Près de la moitié des diplômés des collèges devaient moins de 10 000 \$. Un petit nombre de ces diplômés, soit environ 5 %, ont quitté l'école avec des dettes élevées, soit de 25 000 \$ ou plus. Près de 60 % de ces diplômés ont déclaré avoir des difficultés à rembourser leur dette et la moitié d'entre

eux avaient un ratio du service de la dette de 10 % ou plus. Les diplômés de collèges ayant des dettes élevées avaient tendance à être plus âgés et ils étaient plus susceptibles d'être mariés et d'avoir des enfants que les diplômés ayant des dettes moins importantes.

### Résumé

Environ la moitié des diplômés de collèges et des bacheliers de la promotion de 2000 étaient endettés lorsqu'ils ont terminé leurs études. Un peu plus de 40 % des diplômés ont contracté une dette auprès des programmes de prêts étudiants du gouvernement, et la proportion était semblable pour la promotion de 1995. La moyenne de l'endettement était toutefois nettement plus élevée que chez les diplômés de collèges et les bacheliers de la promotion de 1995.

Deux ans après la fin de ses études, environ 1 diplômé sur 5 de la promotion de 2000 avait remboursé au gouvernement la totalité de ses prêts étudiants. Il n'est donc pas étonnant de constater que les diplômés qui y sont parvenus avaient, dès le départ, une dette inférieure à la moyenne et qu'ils bénéficiaient d'un revenu plus élevé que les diplômés qui étaient encore endettés en 2002.

Une proportion faible mais notable de diplômés ont terminé leurs études avec une dette d'études élevée. Malgré leurs revenus supérieurs à la moyenne, ils étaient plus susceptibles de déclarer avoir des difficultés à rembourser leurs prêts.



**Mary Allen**, analyste principale, et **Chantal Vaillancourt**, analyste, sont toutes deux du Centre de la statistique de l'éducation à Statistique Canada.

## Vous désirez de plus amples renseignements sur Statistique Canada?

COMMUNIQUEZ AVEC NOTRE SERVICE NATIONAL DE RENSEIGNEMENTS :

**1 800 263-1136**

Pour commander des publications,  
**SERVICE NATIONAL DE COMMANDES** : 1 800 267-6677  
**INTERNET** : [order@statcan.ca](mailto:order@statcan.ca)  
**SERVICE NATIONAL ATS** : 1 800 363-7629

STATISTIQUE CANADA MET À VOTRE DISPOSITION SES HUIT CENTRES DE CONSULTATION RÉGIONAUX :

### Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard

Halifax (N.-É.) : (902) 426-5331  
 Télécopieur : (902) 426-9538

### Québec et Nunavut

Montréal (Qc) : (514) 283-5725  
 Télécopieur : (514) 283-9350

### Ontario

Toronto (Ont.) : (416) 973-6586  
 Télécopieur : (416) 973-7475

### Manitoba

Winnipeg (Man.) : (204) 983-4020  
 Télécopieur : (204) 983-7543

### Saskatchewan

Regina (Sask.) : (306) 780-5405  
 Télécopieur : (306) 780-5403

### Alberta et Territoires du Nord-Ouest

Edmonton (Alb.) : (780) 495-3027  
 Télécopieur : (780) 495-5318

### Colombie-Britannique et Yukon

Vancouver (C.-B.) : (604) 666-3691  
 Télécopieur : (604) 666-4863

### Région de la capitale nationale

(613) 951-8116  
 Télécopieur : (613) 951-0581

### NORMES DE SERVICE AU PUBLIC

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.

## Vous déménagez?

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Veuillez nous faire parvenir le nom de l'abonné, l'ancienne adresse, la nouvelle adresse, le numéro de téléphone et le numéro de référence du client à :

**Statistique Canada**  
 Division de la diffusion  
 Gestion de la circulation  
 Immeuble R.-H.-Coats, section 9-K  
 120, avenue Parkdale  
 Ottawa (Ontario)  
 K1A 0T6

ou par téléphone au (613) 951-7277 ou au 1 800 700-1033; ou par télécopieur au (613) 951-1584 ou au 1 800 889-9734; ou par Internet à [infostats@statcan.ca](mailto:infostats@statcan.ca).

*Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.*